



EXTRAIT DU REGISTRE DES

DCM_20220502_05

Délibérations du conseil municipal

Séance du 2 mai 2022

Nombre de conseillers :

- en exercice : 18
- présents : 14
- votants : 16

Le conseil municipal de Mignovillard, régulièrement convoqué le 27 avril 2022, s'est réuni le 2 mai 2022 à 20h30 à la mairie de Mignovillard, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire et avec Mme Valérie VUILLERMOT pour secrétaire de séance.

Conseillers municipaux présents :

Florent SERRETTE, Anne-Marie MIVELLE, Gérard MUGNIOT, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Joël ALPY, Olivier BOILLOT, Aurore BRULPORT, Jacques DAYET, Maxime FOURNY, Michaël FUMEY, Étienne MILLET, Philippe SCHENCK, Valérie VUILLERMOT

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration :

Camille BARBAZ à Aurore BRULPORT, Carmen VALLET à Anne-Marie MIVELLE

Conseillers municipaux absents sans représentation :

Olivier BLANCHARD, Martial VERNEREY

Objet : Décision modificative n°1, budget communal

Vu la délibération de ce jour rectifiant le montant d'une subvention et afin de disposer des crédits nécessaires au versement de l'ensemble des subventions accordées aux associations, M. le Maire propose au conseil municipal d'approuver la décision modificative suivante du budget communal de l'exercice 2022 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DÉPENSES				RECETTES			
Ch.	Art.	Libellé	Montant	Ch.	Art.	Libellé	Montant
011	615221	Entretien des bât. pub.	- 1 000,00 €				
65	6574	Subventions aux asso.	+ 1 000,00 €				
TOTAL			0,00 €	TOTAL			0,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT							
DÉPENSES				RECETTES			
Ch.	Art.	Libellé	Montant	Ch.	Art.	Libellé	Montant
TOTAL			0,00 €	TOTAL			0,00 €

Envoyé en préfecture le 13/05/2022

Reçu en préfecture le 13/05/2022

Affiché le 13/05/2022

ID : 039-200057115-20220502-DCM_20220502_05-DE



Le conseil municipal approuve à l'unanimité la décision modification n°1 du budget communal.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Florent SERRETTE

